



Goncelin

Bulletin Municipal

Décembre 2020





Sommaire

Le Mot du Maire 3

Actualités Municipales

- Réhabilitation de la Mairie 4
- Travaux 5-7
- Cadre de vie 8-9
- Petite enfance et Scolaire 10-11
- Médiathèque 12
- Manifestations 13-14

Actualités Associatives

Vie sportive, culturelle et sociale 15

Quoi d'autre? 16-17

Tribune de la minorité 17
Info SYMBHI 18-19

Pour info 20

Etat civil 20

C'est avec un immense regret que la Municipalité et le Comité des fêtes ont été contraints d'annuler l'agenda des festivités de Noël.

La situation sanitaire est si préoccupante qu'aucune manifestation n'est envisageable.

Nous espérons de tout cœur pouvoir nous rattraper l'année prochaine.



Nouvelles illuminations de Noël Place de l'église

A Genda

Directeur de la publication
Françoise MIDALI
Rédaction/Conception graphique/Mise en page
Service communication
Photos
Marie de GONCELIN
Impression
Imprimerie AU BRISTOL
Tirage
1200 exemplaires
www.goncelin.fr





Chers Goncelinoises
et Goncelinois,



Nous avons fêté avec beaucoup d'enthousiasme et de joie l'arrivée de l'année 2000, sans imaginer que 20 ans plus tard, nous subirions : pandémie, terrorisme, avec une telle violence. Aussi, nous devons faire preuve de solidarité, de civisme, ne pas nous replier sur nous même, mais regarder autour de nous et tendre la main à ceux qui sont durement éprouvés. Il suffit d'un petit rien pour qu'un voisin, un ami, un collègue ... retrouve le chemin de l'apaisement.

Et je sais que vous êtes tous prêts à agir pour cela. J'en veux pour preuve les familles actuellement en télétravail, ASA ou au chômage partiel qui ont réagi rapidement suite à mon courrier, en désinscrivant leurs enfants de la cantine et ou du périscolaire. Je les en remercie chaleureusement.

Soyons des citoyens « prudents » et responsables, appliquons les règles du confinement, respectons les gestes barrières et le port du masque.

Ce nouveau confinement prouve combien nos commerçants, artisans, entreprises qui ont pu rester ouverts font tout pour vous satisfaire, merci à tous. Merci également aux professionnels de santé qui prennent soin de nous.

Les personnels du multi-accueil, du RAM, de la bibliothèque, de la cantine, du périscolaire, les enseignants de maternelle, primaire, collège qui accueillent vos enfants, mettent toute leur énergie et leur dévouement pour les préserver et je les en remercie.

Quant aux services techniques, administratifs, ils assurent leurs tâches avec sérieux et professionnalisme « sans baisser la garde ». Un grand merci à tous, ainsi qu'à nos agents qui assurent le nettoyage et la désinfection de nos bâtiments.

La Covid 19 n'a malheureusement pas épargné notre village. De nombreux goncelinois nous ont quittés suite à l'épidémie ou autre pathologie. Que chacune de leur famille trouve ici le soutien de l'ensemble des élus, du personnel et des goncelinois.

Cette année particulière, nous a contraint d'annuler toutes nos manifestations, aussi pour mettre un peu de joie et de chaleur en cette période de fête, je vous invite tous à illuminer vos balcons, jardins et le soir de Noël à allumer des bougies sur vos fenêtres. Une belle façon de se souhaiter les uns les autres un Joyeux Noël en ayant une pensée toute particulière pour nos parents, amis, voisins qui sont touchés par la solitude, le chômage ou la précarité.

2020 va se terminer dans quelques jours, alors mettons tous, notre détermination, notre dynamisme pour affronter cette nouvelle année. J'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs pour 2021.

Que cette nouvelle année vous amène santé, joie, sérénité et que très vite nous nous retrouvions tous au cours de la 1ère manifestation que nous pourrons organiser.





REHABILITATION DE LA MAIRIE LES TRAVAUX CONTINUENT



1er étage Ancienne salle du Conseil Municipal



Future salle du Conseil Municipal au rez-de-chaussée



Poutre de reprise en sous oeuvre
de + de 8 m



Ancienne cantine primaire
Etaiment tous niveaux jusqu'à consolidation





LES TRAVAUX

MAISON DES ANCIENS

De lourds travaux sur la chaufferie du foyer logement ont été réalisés cet automne.

Remise à neuf :

- Changement de la chaudière et de la panoplie
- Nouvelle régulation et isolation des tubes (calorifuges)
- Remplacement du ballon de stockage

MARQUAGE AU SOL

L'entreprise Signature est intervenue courant septembre dans le cadre d'une campagne de marquage au sol à travers le village. Nous avons également mis en conformité les places de stationnement aux personnes à mobilité réduite.

DES STORES AU MULTI-ACCUEIL

Des stores intérieurs en toile ont été installés sur les ouvrants est et ouest du multi-accueil. Cette nouvelle installation fait suite aux problématiques de chaleur et devrait rafraîchir les locaux en cas de forte température.



ROUTE DE SOLLIÈRES

La dernière phase des travaux de la route de Sollières a repris début Octobre.

Les entreprises travaillent à pied d'œuvre et le chantier sera terminé à la fin du mois de Novembre.

D'ici là, les missions sont nombreuses :

- Finition du remodelage du talus aval
- Finition de la cunette du talus amont
- Finition de la chaussée avec les enrobés
- Création de fascines pour consolider les talus amont





QUELLE JOLIE COUR !

A fin d'égayer les cours des écoles et distraire les enfants pendant les récréations, la municipalité a décidé de faire imprimer au sol des jeux géants multicolores. Sur le sol de la cour élémentaire, on peut retrouver une cible géante et le jeu des échelles. Quant à l'école maternelle, les petits peuvent jouer à la spirale, à la marelle ou encore au dragon alphabet.



UN NOUVEAU BANC DANS LA COUR

Les vacances de la Toussaint ont été l'occasion pour les agents du service technique d'intervenir dans la cour de l'école élémentaire pour démonter le banc autour du platane. L'usure du temps l'avait fragilisé et détérioré. Un nouveau banc a été installé dans la foulée.



PLATEFORMES ELEVATRICES

Suite aux travaux de réhabilitation de la Mairie, nous avons fait appel à l'entreprise Tyssenkrupp pour démonter les trois plateformes élévatoires destinées aux PMR et les déplacer à l'école élémentaire. Cette nouvelle installation permet l'amélioration de l'accessibilité aux salles de classes pour les Personnes à Mobilités Réduites.



Travaux





INSTALLATION DE DEFIBRILLATEURS

Suite à l'évolution réglementaire, les collectivités sont tenues d'installer un Défibrillateur cardiaque Automatisé Externe (DAE) dans chaque établissement recevant du public.

La mise en oeuvre du décret se fera progressivement jusqu'en 2022.

A ce jour 2 sites sont pourvus en DAE, la mairie et la salle de réception. La municipalité a décidé d'anticiper et de se mettre aux normes dès aujourd'hui.

A présent, la mairie, la salle des fêtes, le gymnase, le pôle petite enfance, la maison des anciens et l'espace Bayard sont dotés d'un défibrillateur.

La commande conséquente des appareils a permis à la Municipalité de bénéficier de tarifs avantageux.



ECLAIRAGE PUBLIC RELAMPING

La commune poursuit la suppression des ballons fluorescents pour les remplacer par des lampadaires équipés en éclairage LED.

Les prochains secteurs concernés sont les suivants :

- Des côtes au Bariot
- Départementale 523 côté Le Cheylas
- Chemin des tuleries
- La route du Combre
- Impasse le champ du bourg
- Une partie de la route de Pelane
- Villard Bozon + RD
- Les Hameaux : Ruche, Sollières, Le Champet, Mongalmand, Fontcouvert d'en haut et d'en bas.

TRAVAUX EGLISE : LA TRANCHE 3 TOUCHE A SA FIN

La dernière phase des travaux concernant la rénovation de l'église touche à sa fin. Les travaux de conservation et de rénovation du lustre, des boiseries, des menuiseries et des peintures murales se terminent. Il aura fallu plus de deux ans pour remettre à neuf l'Eglise St Didier.

JOURNEE DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la journée du patrimoine, la municipalité a organisé une visite guidée du chantier de l'église. Les visiteurs ont pu admirer le travail titanesque déjà accompli par les professionnels et les artistes peintres. La journée s'est déroulée dans le respect des règles sanitaires. Trois visites étaient programmées. Les participants étaient ravis de découvrir les coulisses du chantier.





INSTALLATION DES FUTURS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA GESTION DES COLLECTES

En mars 2017, les élus communautaires ont adopté une nouvelle organisation de la gestion des déchets pour les 27 communes gérées en direct par Le Grésivaudan afin d'harmoniser les consignes de tri et d'optimiser la collecte.

Les objectifs de cette nouvelle organisation sont (entre autres) l'équilibrage des tournées, la maîtrise des coûts et la garantie de meilleures conditions de sécurité pour le personnel.



COLLECTE DE PROXIMITE

Bientôt la collecte de porte à porte des déchets sera remplacée par la collecte en points d'apport volontaire.

Depuis le 1er janvier 2020, la collecte en points de proximité est en place sur 17 communes. Le dispositif sera étendu à 5 autres communes - La Terrasse, Lumbin, Le Touvet, Goncelin et La Pierre courant 2021.

1 SEUL LIEU pour 4 familles de déchets :

- Verre
- Carton et papier
- Plastique
- DÉCHETS MÉNAGERS

Le Mardi 15 Septembre, la Communauté de Communes Le Grésivaudan en partenariat avec la Mairie a organisé une réunion publique pour informer les habitants de Goncelin sur la future installation des PAV sur la commune. Une trentaine de personnes étaient présentes ce soir-là.

Vous pouvez consulter le diaporama sur le site internet de la commune www.goncelin.fr

CONCERTE EN IMPLIQUANT LA POPULATION

Des panneaux, matérialisant les emplacements proposés, seront disposés sur la commune afin d'engager la concertation avec la population.

Sur ces panneaux, sont inscrits :

- Le N° du point permettant une meilleure communication
- Un N° vert téléphonique pour les questions, interrogations des riverains



INFORMER POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Une campagne de sensibilisation en porte-à-porte à destination de tous les habitants est prévue. Les agents remettront aux usagers :

- 1 kit de sacs de précollecte
- 1 guide d'utilisation
- 2 adhésifs "je garde mon bac"
- 1 autocollant "stop pub"





RENCONTRE DE RENTRÉE

Chaque année, la municipalité organise une rencontre avec les différents acteurs de l'enseignement, de la sécurité, du social et du public à Goncelin.

Ce moment convivial est l'occasion pour chacun de se connaître, d'échanger et de communiquer sur les projets de l'année à venir.

Ils étaient nombreux à avoir répondu présent : les élus, le personnel administratif communal ainsi que la DST et le DGS, la direction et l'encadrement du collège Mme ROUX nouvelle Principale, M. MAGDELAIN et M. GANDIT, le nouveau Chef de brigade l'Adjudant DOMINIAK Eric, l'éducateur de l'Apase Antoine GEMAIN et enfin les professeurs des écoles primaire et maternelle.

Un rendez-vous essentiel pour débiter l'année sous les meilleurs auspices.



DEPART DU COMMANDANT LESTRAT



Nous tenons à féliciter le Chef de Brigade Sebastien LESTRAT qui suite à la réussite d'un examen a été promu et quitte la commune de Goncelin pour la Région Lyonnaise. Au cours de ces 3 années de présence, nous avons pu apprécier ses compétences et ses qualités, nous le remercions pour son implication, son professionnalisme et son sens de l'écoute. Il est remplacé par l'Adjudant DOMINIAK Eric.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets végétaux est interdit en tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère, en application des dispositions du code de l'environnement et du règlement sanitaire Départemental : arrêté N° 2013-322-0200.

Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes.

Merci d'apporter vos déchets verts en déchetterie.





FIN D'ANNÉE SCOLAIRE DE NOMBREUX DÉPARTS !



LA FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2020 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DE NOMBREUX DÉPARTS AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRÉ. NOUS AURIONS TANT AIMÉ DIRE AU REVOIR DIGNEMENT À CHACUN D'ENTRE EUX, MAIS LA CRISE SANITAIRE EN A DÉCIDÉ AUTREMENT.

Après une trentaine d'année d'enseignements auprès de nos petits élèves goncelinois, l'heure est venue pour Sylvie MORT de tourner la dernière page de son cahier d'école.

C'est avec beaucoup de regret que nous la voyons partir. Nous la remercions chaleureusement pour son dévouement et son implication, sa prévenance et sa bienveillance envers les enfants qu'elle a accompagné tout au long de son parcours.

Nous lui souhaitons une belle retraite. Elle est remplacée par Mme FAVIER.



Après 8 ans à la direction de l'école maternelle, Sandrine FOLLIC a décidé de s'envoler vers de nouveaux horizons. A la fois discrète et dévouée envers les enfants, Sandrine a su pendant 8 ans conjuguer entre son rôle d'enseignante et de directrice.

Nous la remercions pour son implication et son sérieux. Nous lui souhaitons une bonne continuation au sein de sa nouvelle école. Elle est remplacée par Isabelle MATHIEU.



Cécile MAUGER est la troisième institutrice à nous quitter cette année. Toujours proche de ses élèves, elle savait les intéresser et leur donner l'envie d'apprendre. Elle avait à cœur chaque année de partager avec sa classe sa passion pour le vol et l'aviation pour le plus grand plaisir de ses élèves. Nous la remercions chaleureusement et lui souhaitons un bel envol vers sa nouvelle affectation. Elle est remplacée par Mme BERLIOUX



C'est le cœur serré que nous avons dit au revoir à Sylvie CAUSSE. Une enseignante dévouée et passionnée qui a accompagné la classe ULIS pendant de nombreuses années. Un poste difficile qu'elle a occupé avec enthousiasme et professionnalisme. Toujours à l'écoute de ses élèves et la tête pleine de projets, Sylvie laissera le souvenir d'une enseignante exceptionnelle. Nous lui souhaitons un bel avenir professionnel dans son nouvel établissement. Elle est remplacée par Franck SURRET.

COLLEGE : DEPART DE M. PELOUX



Après 6 ans à la direction du collège Icare, M. PELOUX tire sa révérence. Apprécié par le personnel, les parents et les élèves pour son travail et son écoute, le Principal M. PELOUX laisse une belle empreinte derrière lui. Il est nommé Proviseur dans un lycée de l'agglomération.

Nous lui souhaitons le meilleur dans cette nouvelle aventure. Sa succession est assurée par Mme ROUX.



LE POLE PETITE ENFANCE

QUOI DE NEUF AU RAM ?

Ateliers d'éveil

Après le 1er confinement, les ateliers d'éveil ont pu reprendre en juin.

Depuis, les modalités de fonctionnement ont été adaptées au fur et à mesure de l'évolution des protocoles sanitaires et des recommandations ministérielles.

La participation a diminué. Les quelques enfants présents sont contents de se retrouver et s'en donnent à cœur joie. Les professionnelles apprécient de pouvoir garder un lien entre elles et avec le RAM.



Formation Assistantes Maternelles

Dans le respect des consignes sanitaires, 10 professionnelles (dont 2 extérieures) ont pu faire leur recyclage SST (Sauveteur Secouriste du Travail) le vendredi 16 octobre 2020 dans la salle du RAM.

Et elles ont eu plaisir à se retrouver en cette période si particulière !



Marie-Hélène



Marion



Cécile Marielle Nathalie Marine Marielle Mélanie

LE MULTI-ACCUEIL A FAIT SA RENTREE

Le multi-accueil a fait sa première rentrée avec un effectif de 20 enfants.

L'accueil, assuré par une équipe étoffée, est organisé en deux groupes. Les tout-petits avec un accueil adapté au rythme de chacun et les grands/moyens marcheurs, qui se voient proposer en alternance des temps de jeux libres ou animés, calmes ou mouvementés. Au fil des saisons, les créations, les chansons, les explorations... changent pour l'éveil de chacun et l'évolution du lien entre les enfants vers l'apprentissage du «vivre ensemble».

Malgré les contraintes des mesures sanitaires qui ont empêché certaines manifestations de rentrée comme la réunion parents-professionnelles, les enfants ont pris du plaisir autour de quelques animations «extra-ordinaires». Véronique, bibliothécaire de la commune, est venue à plusieurs reprises avec sa «panthère rose» raconter des histoires sur le thème des animaux. Et un atelier «A la soupe» en partenariat avec le RAM lors de la semaine du goût.

Une activité commune RAM / Multi-Accueil mais séparée «A LA SOUPE !» à l'occasion de la Semaine du Goût

Jeux, histoires et comptines des légumes.

Ce matin-là, il était difficile de dire «J'aime pas la soupe !». Il y en avait bien une parmi les 12 préparées par des parents et des assistantes maternelles qui a plu aux enfants.

Merci à eux de nous avoir régallés les papilles et même les yeux !

Toutes les recettes et d'autres seront réunies dans un livret commun.





MEDIATHEQUE



S'ÉVADER DANS LES ARBRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Tout en s'adaptant aux conditions sanitaires, la bibliothèque a repris ses activités le plus normalement qui soit.

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire se rendent régulièrement à la bibliothèque. Lors de ces rencontres, Véronique leur raconte quelques histoires. Cette année scolaire 2020/21, est sur le thème des arbres et forêts.

En septembre et octobre, chaque classe a découvert des histoires de feuilles de saule qui s'envolent dans le vent d'automne, d'arbres qui grandissent au fil des saisons, d'un blaireau qui veille un peu trop à l'ordre et la propreté dans sa forêt, d'un écureuil qui ne veut pas partager l'ombre de son arbre ou encore d'un cèdre dans une cour d'école.

Puis, après une présentation de la bibliothèque, les élèves choisissent le livre qu'ils ramèneront en classe.

La petite enfance n'est pas en reste puisque les rencontres avec le relais des assistantes maternelles et la crèche ont repris également.



PROMOUVOIR LA CULTURE ENVERS ET CONTRE TOUT !

Comme chaque année votre bibliothèque a participé au mois du film documentaire en vous proposant, le samedi 7 novembre, la projection de deux films documentaires.

Dans ce contexte particulier, la Médiathèque départementale de l'Isère, qui finance cette manifestation, s'est alliée à l'association 25^{ème} heure afin de proposer des séances de projection à distance.

Les documentaires diffusés étaient réalisés par Antoine Boisselier. Documentariste et parapentiste, il intervient depuis plusieurs années à la bibliothèque de Goncelin dans le cadre du mois du film documentaire pour nous faire découvrir le fruit de son travail et nous transmettre sa passion pour le vol libre.

Les lecteurs et tous les publics intéressés ont pu, de chez eux, cliquer sur un lien et visionner ces 2 documentaires, comme si nous étions tous réunis à la bibliothèque...ou presque !

- **J'irai atterrir chez vous 2** : Après le 1er opus où nous avons suivi le périple d'Antoine en vol-bivouac jusqu'en Croatie, nous avons volé jusqu'en Suisse durant ce 2^{ème} voyage.

- **Alchimie 2** : Décoller du sommet de Chartreuse, en parapente, ski aux pieds ou vélo sur le dos, pour dévaler les pentes de Belledonne ou comment allier ses différentes passions sportives grâce au combo. Combiner le parapente avec un autre sport extrême : une dose d'adrénaline qui nous a donné de l'énergie en cette période confinée !





PASSAGE DU TOUR DE FRANCE



Après les nombreuses hésitations liées au maintien ou non de cette course mythique, le comité organisateur du Tour de France a décidé cette année de reporter la course au mois de Septembre.

Une décision qui a ravi les goncelinois car nous avons eu la chance cette année de voir le Tour de France traverser notre village. Il aura fallu attendre 10 ans pour avoir de nouveau ce privilège.

Cette course de vélo emblématique est une compétition sportive de haut niveau mais aussi un événement national, fédérateur et festif qui rassemble les français sur les routes durant 3 semaines.

Une centaine de véhicules a déambulé, quads, voitures, chars décorés diffusant une musique entêtante pour mettre l'ambiance. Le spectacle était au rendez-vous. Le cortège de marques était magnifique. Les caravaniers ont couvert le public de cadeaux, pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des parents et grands-parents.

Une heure et demie plus tard, c'est au tour des cyclistes d'entrer en scène. Les spectateurs les accueillent sous un tonnerre d'applaudissements et d'encouragements. Le peloton arrive en masse avec une vitesse déconcertante. 4h40 plus tard, le 1er coureur franchissait la ligne d'arrivée au sommet du col de la Loze. Félicitations au Colombien Miguel Lopes qui a remporté cette 17ème étape.

Ce beau moment sportif se termine ici. Espérons que dans quelques années le Tour de France traverse de nouveau notre village.

Manifestations





RadioCycloTour

RADIO CYCLO TOUR

PASCAL JARRIGE RACONTE

Il était prévu avec l'accord de la municipalité de Goncelin de recevoir RadioCycloTour sur le parvis de la mairie. Mais au dernier moment, la préfecture émettait un arrêté interdisant tout rassemblement sur les lieux publics. Qu'à cela ne tienne, nous déménagerons de l'autre côté de la rue pour s'installer chez le président du Codep 38.

Nos amis de RadioCycloTour en provenance de Villard débarquent le mardi soir fourbus mais contents de se poser.

Le matin du mercredi est consacré à l'installation des nombreux câbles et matériels.

A 12h30 quelques diots au barbecue pour calmer la faim.

A 13h04 précise nous nous dirigeons vers la rue pour voir passer nos héros.

A 14h peut commencer l'émission pendant laquelle vont se succéder plusieurs représentants d'associations ou élus ainsi que de nombreux correspondants au téléphone.

Citons Madame le Maire de Goncelin, les présidents des Codep 38 et 73, les représentants du CAG-Cyclo, Ski Club de Goncelin, Les Patoisans, Le RIF (patrimoine), un Brasseur, un représentant des agriculteurs du Grésivaudan, un vélociste : Cycloïdes du Touvet, ainsi que des correspondants du tour.

Ces interviews se déroulent dans une ambiance très cordiale agrémentées de nombreuses anecdotes. Nous finissons par la recette du gratin dauphinois et un gâteau aux rices Krispies délivrées par la maîtresse de maison. L'émission se termine exactement à 18h. 4 heures pleines, contrat rempli !

Il ne reste plus à nos amis de RadioCycloTour qu'à tout démonter, charger dans les véhicules et partir vers le plateau des Glières pour la 18ème étape.

Voilà qui fut une journée enrichissante !

Pascal JARRIGE, Président du Codep 38



TOUR DE FRANCE

UNE FRESQUE DES AGRICULTEURS DE L'ISERE

Chaque année, le Tour de France traverse les territoires et les paysages agricoles qui font partie des plaisirs des téléspectateurs. Pour cette édition, les agriculteurs de l'Isère se sont mobilisés et ont créé une fresque géante sur les terres Goncelinoises. La fresque vue du ciel a été retransmise par les journalistes. Une occasion pour le monde agricole de communiquer et de faire valoir le terroir et le travail des agriculteurs.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a été la seule animation municipale depuis le début de la crise sanitaire. Le monde associatif est une richesse locale très importante et permet à chaque goncelinois de pratiquer une activité quelle qu'elle soit à proximité de chez eux. Une bouffée d'oxygène en ces temps difficiles.

Malgré un protocole sanitaire strict, les associations et les goncelinois ont joué le jeu. Tout le monde était au rendez-vous. Nous remercions les associations de Goncelin pour leur implication et leur détermination malgré cette crise sanitaire que nous traversons.





DES NOUVELLES DU RIF

L'équipe du Rif a vécu, comme tous, les contraintes de la COVID 19.

Ainsi, pas de Journée au Jardin, ni de fête de la musique, ni de Journée du Patrimoine. Cependant, les travaux sur les mobilités actives (non motorisées), les traversées rive droite et rive gauche de l'Isère se sont poursuivis, et ce en partenariat avec GRENE (Grésivaudan Nord Environnement), l'AF3V (Association Française des Voies Vertes et Véloroutes), et le soutien du CAGC (Club Athlétique Goncelinois Cyclo). Nous avons rencontré le SMMAG, récemment créé (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise), la Communauté de Communes (direction du Patrimoine et des Mobilités), le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère). Le Rif et les autres associations ont contribué à sensibiliser élus et citoyens grâce à l'organisation le 4 Octobre 2020 de la Vélorution, avec 70 participants.



Le Rif a plein d'idées pour l'avenir, d'autant plus que notre association s'est étoffée de nouveaux jeunes adhérents et adhérentes dynamiques !

Quatre thèmes ont retenu notre attention :

MOBILITES : Continuer les travaux de réflexion et de sensibilisation, avec l'organisation, en automne 2021, de la 4ème Vélorution qui implique non seulement le vélo, mais également les piétons avec ou sans poussettes, trottinettes, etc.

PATRIMOINE : Investiguer de nouveaux sujets. Nos idées sont pour l'instant : sentiers et chemins autour de Goncelin, historique des commerces, lavoirs à Goncelin, hôtels et relais, patrimoine forestier et participation aux Journées européennes du Patrimoine en fonction du thème.

JARDIN : Organiser la Journée au jardin : troc de plantes, graines, animations pour les enfants et nouvelles actions en cours de réflexion...

MUSIQUE : Proposer des moments musicaux (veillées...) autour de la musique avec les musiciens goncelinois !

Contact :

contact@rif-goncelin.fr

<https://www.facebook.com/AssociationleRifGoncelin/>

LES ARCHERS DE LA TOUR

L'association des "Archers de la Tour" a le plaisir de vous informer que l'activité enfants a été relancée, tous les mercredis, sous la direction d'un professeur diplômé.

La vie des clubs sportifs est actuellement perturbée par les évolutions incessantes des consignes liées à lutter contre le COVID. Pour la sécurité de nos membres adultes et enfants, nous appliquons à la lettre toutes ces consignes sanitaires, qu'elles proviennent de la mairie ou de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Malgré cela, à part la période de confinement, plus une semaine pour adapter nos moyens aux nouvelles consignes, notre club est resté ouvert pour tous nos adhérents.

Alors si vous souhaitez pratiquer le tir à l'arc dans une ambiance détendue, au sein de notre association de loisirs, nous vous invitons à nous contacter à contact@lesarchersdelatour.fr ou à consulter notre site internet:

<http://www.lesarchersdelatour.fr>

LES PATOISANS

Un bonjour à tous et à toutes de la part des patoisans. Pour l'instant toute activité nous est interdite et nous le déplorons autant que vous. Nous espérons pouvoir retrouver la liberté de chanter pour vous tous très bientôt dans ces temps incertains.

Nous pensons bien à vous.

Vous pouvez toujours nous joindre au 06.70.90.26.86.





QUOI D'AUTRE ?



Dans le cadre de la mise en pratique du plan senior voté par l'Assemblée départementale, menée avec les établissements et



les services pour personnes âgées, les directeurs de structures ont fait part de leurs difficultés de recrutement pour assurer les remplacements et compléter les effectifs. La période estivale a été particulièrement difficile et la crise sanitaire n'a fait qu'accroître les besoins.

Ce sont plus de 200 établissements pour personnes âgées dépendantes qui recrutent tout au long de l'année, dans tout le département pour des fonctions d'infirmier, d'aide à domicile, d'aide-soignant, d'agent d'entretien, d'auxiliaire de vie. Des offres existent également, avec un accompagnement dédié, pour des personnes non diplômées ou avec peu d'expérience.

C'est pourquoi, le Département a décidé de lancer une campagne de communication incitant au recrutement et valorisant toutes celles et ceux qui s'engagent auprès de nos aînés. Une politique volontariste en matière de prise en charge des personnes âgées.

Une plateforme emploi a spécifiquement été créée sur le site www.isere.fr/recrutement-ehpad-saad pour recruter et encourager les candidats à postuler, quelle que soit leur spécialité.

Toutes les offres d'emploi y seront recensées.

INFOS COVID

ENTREPRISES, ARTISANS, COMMERÇANTS



La communauté de communes reste mobilisée au plus près des entreprises.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter le service économie au 04 76 90 51 56.

- La communauté de communes est solidaire du monde économique. En juin dernier, elle a décidé de verser un abondement supplémentaire au fonds Région Unie pour les entreprises (Microentreprises & Associations) touchées par la crise sanitaire. Plus d'infos sur cette aide ici et <https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/>

- Le Grésivaudan accompagne les entreprises du territoire et a activé le dispositif de dégrèvement de 2/3 du montant de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et de l'événementiel, proposé par le Gouvernement dans le cadre de la nouvelle loi de Finances rectificative.

- Compte tenu du contexte, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites du Ministère de l'économie, celui de la DIRECCTE ainsi que le site de BPI France. Mis à jour régulièrement, ils renvoient vers les dispositifs nationaux essentiels.

Mis en œuvre par l'agence de développement économique Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, n'hésitez pas à consulter le site ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr ou appeler le numéro vert unique Etat-Région : 0805 38 38 69 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00).

- Si vous êtes artisan, vous pouvez aussi contacter la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère.

- Si vous êtes commerçant, vous pouvez aussi contacter la Chambre de commerce et d'Industrie de Grenoble.

Quelques dispositifs :

- Prêt artisans et commerçants pour les entreprises qui veulent réinvestir et préparer la sortie de crise.

- Fonds Région unie pour micro-entreprises et associations employeuses.

- Un nouveau fonds de solidarité a été débloqué depuis le 4 novembre pour les entreprises, les indépendants et les entrepreneurs destiné à compenser la perte de chiffre d'affaires subie à l'occasion de l'interdiction d'accueil du public.





CONGÉ DE PROCHE AIDANT

Depuis le 1er octobre, vous pouvez recourir au congé proche aidant pour prendre soin de vos proches.

Le congé de proche aidant permet de s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Ce congé est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée.

Le congé de proche aidant est désormais indemnisé

Parent en perte d'autonomie, conjoint malade, enfant en situation de handicap... Depuis le 30 septembre 2020, le congé qui permet à un salarié résident en France d'arrêter son activité professionnelle pour accompagner un membre de sa famille est indemnisé. Un décret paru au Journal officiel le 2 octobre 2020 précise ses modalités.

Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16920>



TRIBUNE DE LA MINORITE

Pour Goncelin, un autre regard...

Issus de la liste qui n'a pas obtenu la majorité aux dernières élections municipales, nous profiterons, tout au long du mandat, de cet espace de parole pour témoigner de notre activité comme conseillère et conseiller municipaux. Nous partagerons également nos approches sur les points qui peuvent faire débat.

Nous avons eu l'occasion de visiter l'église de Goncelin et de constater l'avancement des travaux de restauration. Nous avons été impressionnés par la qualité du travail des professionnels et nous félicitons la municipalité pour le suivi rigoureux des travaux depuis de nombreuses années.

Si nous nous sommes associés à la plupart des votes des délibérations, lors de la séance du 30 juin 2020, le conseil municipal a voté son refus de transférer la compétence Urbanisme à la Communauté de Communes «Le Grésivaudan» en s'opposant ainsi à l'élaboration d'un PLU-intercommunal. Ce refus a été expliqué, entre autres, par le souhait de laisser aux communes la possibilité de «déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction des spécificités locales, d'objectifs particuliers, de préservation patrimoniale ou naturelle, et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre». Par nos votes, nous avons exprimé, sur ce point, une approche différente car nous sommes favorables à l'élaboration d'un PLU à l'échelle intercommunale. En effet, pour faire face aux défis environnementaux et sociaux, il nous paraît indispensable de penser l'aménagement des territoires et la transformation des plans d'urbanisme à l'échelle de la communauté de communes. Ceci avec une vision globale sur la gestion des terres agricoles, des forêts, et pour répartir de façon cohérente et équilibrée les

logements entre les communes. Enfin, les politiques d'urbanisme doivent se faire en lien avec les politiques de mobilités qui se font, à minima, à l'échelle de la vallée et qui sont fortement impactées par les constructions.

Au sujet de la **politique sociale**, nous rappelons notre préférence pour que les montants des **différentes aides versées par la commune puissent dépendre, en partie, des situations de chacun**. Que ce soit pour la cantine, pour les activités proposées aux enfants l'été ou encore la participation de la commune aux frais d'inscription au centre aéré. Par exemple, nous pensons que l'impact sur certaines familles plus aisées de ne pas bénéficier de la totalité des 7€ pour le centre aéré serait moindre par rapport à ce que pourrait représenter une aide supérieure pour des personnes qui en auraient davantage besoin.

Et pendant ce temps, ailleurs...

Ateliers participatifs : à Châtel-en-Trièves, plus de 50 habitants se sont réunis pour réfléchir collectivement au **devenir de leur ancienne école**, des idées ont émergé (mise à disposition pour les associations...), le réalisme et la puissance créatrice des habitants sont mis en avant, la démarche se poursuit...

Déchets : dans l'océan pacifique, « **l'île aux déchets** » (formés des plastiques issus de nos consommations) grandit de jour en jour, sa superficie dépasse actuellement **5 fois celle de la France**. De nombreuses villes se lancent dans le défi « **zéro déchet** » pour viser une réduction de leurs déchets. Au programme, diagnostic, sessions de sensibilisation, des ateliers et mise en pratique...

Marie-Christine COUIC, Guillaume CORNU
Contact : goncelin2020@gmail.fr





ISÈRE AMONT

Aménagement de l'Isère
de Pontcharra à Grenoble



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS HYDRAULIQUES DE L'ISÈRE

NOVEMBRE 2020

L'EAU REVIENT DANS LA FORÊT ALLUVIALE

LE SYMBHI RAJEUNIT LA FORÊT ALLUVIALE EN « EFFAÇANT » PROGRESSIVEMENT LES DIGUES. DE NOUVELLES HABITUDES S'IMPOSENT POUR COHABITER EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC CETTE FORÊT QUI AURA LES PIEDS DANS L'EAU PLUS RÉGULIÈREMENT.

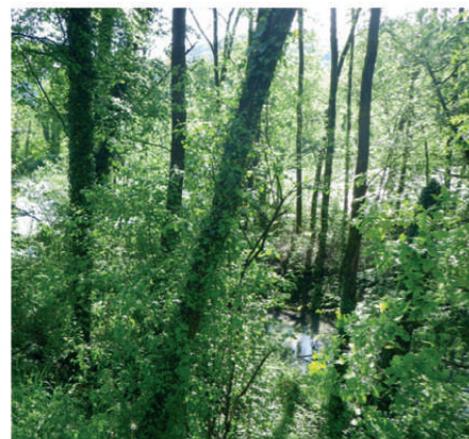
Durant le mois de septembre, les engins se sont affairés en rive droite de l'Isère, au niveau de Lumbin, afin de faire disparaître la digue sur une portion de 150 mètres. Cette opération fait partie du projet de remise en eau de la forêt alluviale, jusqu'alors coupée de la rivière par la digue. Les travaux de septembre ont permis de reconnecter à la rivière un ancien bras de l'Isère, qui va alimenter la forêt, y déposer des limons.

D'ici le printemps 2021, c'est 10 km de digues qui sont vouées à disparaître de part et d'autre de la rivière, pour alimenter 300 ha de forêt alluviale, entre Saint-Vincent-de-Mercuze et le Champ-près-Frogès. Cette « disparition » sera progressive et permettra à long terme à l'Isère de retrouver plus de place, de regagner son espace de liberté. Tous les 2 à 5 ans, c'est l'eau des crues de l'Isère qui va se charger d'éroder les berges et inonder la forêt alluviale. Aujourd'hui la forêt, située derrière les digues historiques, s'assèche et vieillit. Ces remises en eau

épisodiques permettront son rajeunissement et sa diversification avec le retour de la végétation alluviale. Les aménagements permettront à la rivière de se reconnecter à cette forêt alluviale.

Pour cohabiter sereinement avec cette forêt, les promeneurs, pêcheurs, sportifs doivent respecter quelques règles. Les crues ne génèrent pas des tsunamis, mais la montée des eaux lors d'une crue peut être comparable à celle des marées de l'océan : relativement lente mais puissante. En période de crue, les digues et la forêt sont des secteurs à éviter. Pour cela, le SYMBHI et le gestionnaire de la forêt (ENS départemental) mettent en place un plan de communication et de circulation et partagent les informations avec les Maires des communes concernées.

Cet écosystème prend du temps à se mettre en place et s'équilibrer. Il faut respecter son développement en restant autant que possible sur les



Forêt alluviale de Lumbin

sentiers aménagés. Mais les services qu'il rend sont précieux : il permet de réduire l'amplitude des crues et des sécheresses, il participe à l'épuration des eaux et à la recharge de la nappe phréatique, offre un habitat aux végétaux et aux animaux, c'est un corridor de déplacement apaisé pour la faune.





LA FORÊT ALLUVIALE, UN ÉCOSYSTÈME PRÉCIEUX

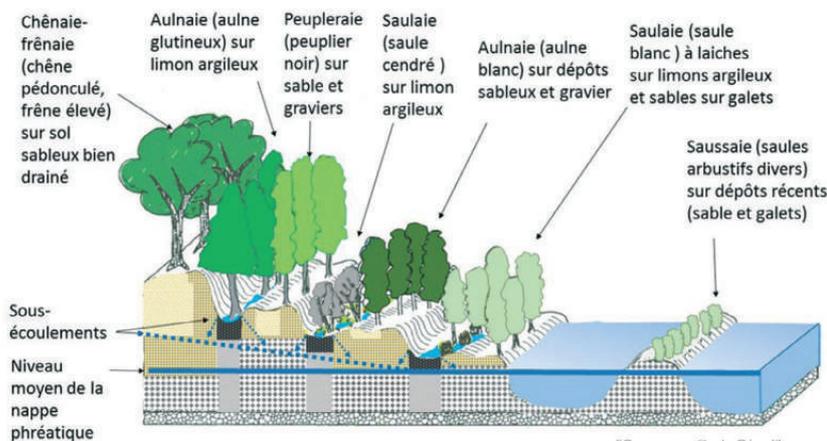
«La nature fait bien les choses» dit le dicton populaire. La forêt alluviale en est une belle illustration.

La forêt alluviale présente la spécificité d'être régulièrement inondée, par les débordements d'une rivière, ou bien par des remontées de la nappe phréatique. Les pieds dans l'eau, cette forêt est l'un des écosystèmes les plus riches en biodiversité. Elle offre un habitat pour une grande variété d'espèces animales et végétales.

Autre avantage non négligeable, la forêt alluviale permet de «nettoyer» l'eau. En effet, le système racinaire des végétaux se combine avec l'action des bactéries présentes dans ces milieux humides. Bactéries et racines «mangent» et transforment les pollutions chimiques, notamment les nitrates. L'eau retourne ainsi à la nappe phréatique «épuration» grâce à son passage dans la zone humide, où, quand tout va bien, les conditions sont réunies pour une telle opération : présence de l'eau, vitesse de l'eau, quantité d'eau...

Enfin, une forêt alluviale fréquemment inondée permet de recharger la nappe phréatique de façon régulière et douce, ce qui contribue à lutter contre la sécheresse. Un avantage non négligeable, dont on mesure l'importance chaque été un peu plus tôt...

“ La forêt alluviale présente la spécificité d'être régulièrement inondée



[Source : © J. Girel]

Les situations topographiques et hydriques et les connectivités verticales offrent des optimums écologiques pour diverses espèces et communautés terrestres et souterraines.

LE PROJET ISÈRE AMONT

Porté par le Symbhi, le projet Isère amont a été lancé en 2004, avec un démarrage des travaux en 2012, à l'issue d'une longue et riche période d'élaboration et de concertation. Il s'étend sur les 29 communes situées entre Pontcharra et Grenoble, et concerne donc plus de 300 000 habitants. Un budget de 135 millions d'euros sur 10 ans a été nécessaire pour redessiner les digues afin de protéger au mieux le territoire des crues de l'Isère, et améliorer l'état écologique des rivières. Les travaux sont aujourd'hui en phase d'achèvement, la fin du chantier pour ce projet est prévue pour le printemps 2021.

LE SYMBHI Restaurer les rivières et prévenir les inondations

Le Symbhi est en charge de la gestion des rivières sur une grande partie du Département de l'Isère. Créé en 2004, cet organisme public est un outil d'action qui rassemble aujourd'hui le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole et les 8 autres intercommunalités du Sud Isère.

Dès sa création, le Symbhi a adopté une approche intégrée de la gestion des rivières. Il prend en compte trois axes : la protection contre les inondations, la restauration du bon état écologique des rivières et des milieux humides, et enfin, la reconnexion des

habitants avec ces espaces naturels, par l'aménagement de zones de loisirs.





Pour Info



PERMANENCES DES PHARMACIES



2020

Pontcharra (Bayard)	du	21/11	au	28/11
Le Touvet (Romatier)	du	28/11	au	05/12
Le Cheylas	du	05/12	au	12/12
Montmélian (Barthelemy)	du	12/12	au	19/12
Alleverd (Joffron)	du	19/12	au	26/12
Chapareillan	du	26/12	au	02/01

2021

Pontcharra (Bourdariat)	du	02/01	au	09/01
Goncelin	du	09/01	au	16/01
La Rochette	du	16/01	au	23/01
Montmélian (Casset 1)	du	23/01	au	30/01
Alleverd (Barrier Vallet)	du	30/01	au	06/02
St Pierre d'Alleverd	du	06/02	au	13/02
Les Marches	du	13/02	au	20/02
Le Touvet (Romatier)	du	20/02	au	27/02
St Jeoire Prieuré	du	27/02	au	06/03
Pontcharra (Bayard)	du	06/03	au	13/03
Le Touvet (Gde Pharmacie)	du	13/03	au	20/03
Le Cheylas	du	20/03	au	27/03
Chapareillan	du	27/03	au	03/04
Alleverd (Joffron)	du	03/04	au	10/04

(sous réserve de modifications exceptionnelles)

PERMANENCES AVOCAT

L'avocate Maître TONEGUZZI tient une permanence en Mairie 1 Jeudi par mois.
Dorénavant, il faut prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.

OÛRA

TRANSPORTS AUVERGNE RHONE-ALPES

Qui n'a pas rêvé de pouvoir se déplacer sur tout le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, en empruntant à sa guise les multiples services de transports publics ?

Le site internet www.oura.com propose :

- Toute l'information sur Oûra
- Des informations pratiques sur les réseaux de transport de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (intégration de nouveaux réseaux en cours)
- Un calculateur d'itinéraire permettant de préparer un voyage en Auvergne-Rhône-Alpes (intégration de nouveaux réseaux en cours)
- Une boutique en ligne
- Une information sur les services de mobilité

Il y a du nouveau pour Oûra, avec la sortie d'une appli mobile !

Imaginée par les partenaires Oûra comme un assistant de mobilité, en complément de la version mobile du site oura.com, l'application met en valeur les fonctionnalités du smartphone, essentiellement basées sur la géolocalisation. Elle permet à l'utilisateur de préparer son déplacement sur les réseaux de transports partenaires, en se repérant sur une carte interactive qui lui indique les points d'intérêts, les modes de déplacements disponibles, et les trajets potentiels.

Ces fonctions lui permettent également d'adapter son parcours en cours de route, d'être informé des éventuelles perturbations, et de profiter de toutes ces informations en pleine mobilité.

Au total, la communauté Oûra compte désormais 50 réseaux de transports répartis sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Etat civil 2020

NAISSANCES

BONILLA PEREIRA Léna	19 Août 2020
SORREL Clément	10 Septembre 2020

MARIAGE

BERTHIER Mickaël et LARGE Florie	25 Juillet 2020
SEMENZATO Romain et BIANCO Cindy	08 Août 2020
TABBONE Adrien et ANDREY Marion	22 Août 2020
AMBLARD Julien et FURNEL Prisca	29 Août 2020
BOLORE Lionel et DAGAND Marieke	10 Octobre 2020

DÉCÈS

PREDON Maurice	11 Septembre 2020
GAILLOT Robert	23 Septembre 2020
HADJAR Afif	16 Octobre 2020
PELLOUX-PRAYER Christine	19 Octobre 2020
ALBERELLI Jacky	28 Octobre 2020
SOFI Annunziata	30 Octobre 2020
SOFI Antoine	31 Octobre 2020
CARTIER-MILLION Françoise	05 Novembre 2020
GALLET Bernard	07 Novembre 2020
IMMEL Mouldia	08 Novembre 2020
CARTIER-MILLION Max	13 Novembre 2020
JOUVEL André	18 Novembre 2020

